

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 45 (1948)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE : Programme de la Fête romande. — Nécrologies : Alphonse Ayer, G. Staudenmann. — Réunion des apiculteurs-éleveurs. — Sélection de l'abeille indigène, *Jean Hurpin*. — Translation (suite et fin), *R. Liétar*. — Vétérans de 1948, *O. Niquille*. — Conseils aux débutants, *M. Soivis*. — Le sulfathiazol et les maladies des abeilles, *P. Zimmermann*. — Quelques pages de biologie. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Pesées des ruches. — Stations d'observations, *J. Walther*. — Des secrets. — La page de la femme, *S. D. M.*, *J. Buttet*. — Sur le marquage des reines. — Grande cérémonie apicole, *P. Cavin*. — Nouvelles des sections.

PROGRAMME
de la fête de „La Romande“, à Sierre
les 3 et 4 juillet 1948

Samedi 3 juillet 1948

<i>16 h. 30</i>	<i>Réunion des apiculteurs à l'hôtel Belle-Vue.</i>
<i>17 h. —</i>	<i>Reconnaissance des logements.</i>
<i>17 h. 45</i>	<i>Réception officielle aux caves Pro-Vins, apéritif, remise d'un souvenir.</i>
<i>19 h. —</i>	<i>Banquet à l'hôtel Belle-Vue.</i>
<i>20 h. 30</i>	<i>Productions du « Festival des Fêtes du Rhône ».</i>

Dimanche 4 juillet 1948

<i>7 h. 30</i>	<i>Réunion des apiculteurs</i>	
<i>7 h. 45</i>	<i>Culte catholique</i>	
<i>8 h. 15</i>	<i>Culte protestant</i>	
<i>9 h. 15</i>	<i>Conférence apicole de M. le professeur de Beaumont</i>	
<i>10 h. 30</i>	<i>Départ par groupe pour Montana (funiculaire Sierre-Montana).</i>	
<i>12 h. 30</i>	<i>Banquet à l'hôtel Golf et Sport-Hôtel.</i>	
<i>14 h. 30</i>	<i>Visite des stations Montana-Vermala.</i>	
<i>17 h. —</i>	<i>Départ par groupe de Montana (directs Sierre-Lausanne, départs 18 h. 27, 19 h. 40 et 20 h. 16).</i>	

Apiculteurs romands, inscrivez-vous nombreux en versant au compte de chèques de la Fédération des sociétés d'apiculture du Valais romand, Sion No II c 321, le montant de fr. 32.—, pour la carte entière donnant droit à toutes les manifestations prévues dans le programme des deux journées, y compris logement, funi-

culaire et service, ou la somme de fr. 12.— pour la journée du dimanche seulement.

Le délai d'inscription expire le 25 juin 1948 et vu les difficultés rencontrées pour trouver des logements nous prions instamment les sociétaires de la Romande de bien vouloir respecter cette date.

Les asperges, les fraises du Valais et les Clos du Soleil de Sierre vous attendent.

Le comité d'organisation.

P.-S. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Meunier Paul, Martigny-Bourg (téléphone (026) 6 11 56, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.) ou à M. Candide Antille, Sierre (téléphone (027) 5 10 42).



† Alphonse AYER

Fondée en 1930, la Société d'apiculture de la Glâne vieillit déjà puisque ses membres fondateurs s'en vont les uns après les autres vers l'éternel repos. Il y a quelques mois, mourait à Romont, l'un des plus méritants d'entre eux, M. Alphonse Ayer, conservateur du registre foncier pendant 38 ans. A côté des fonctions officielles, qu'il remplit avec une conscience, une exactitude et une diligence exemplaires, il s'intéressa à la vie publique de son district et fut pendant quarante ans le secrétaire-caissier du parti auquel il était profondément attaché. Celui qui sut et voulut être toujours un homme de bon conseil fut aussi un excellent père de famille. L'un de ses fils est le syndic actuel de Romont, M. le notaire Ayer.

Dès sa jeunesse, M. Alphonse Ayer s'intéressa à l'apiculture. Quel plaisir pour lui, après ses heures de bureau, d'aller voir son rucher ! Il se sentait à l'aise auprès de ses chères abeilles qui lui rappelaient ses habitudes d'activité, d'ordre et d'économie.

Lors de la fondation de la Société d'apiculture de la Glâne, il devint vérificateur des comptes et le resta jusqu'à sa mort. Les apiculteurs glânois garderont longtemps son souvenir. Ils présentent à sa famille l'expression de leur profonde sympathie.

† G. STAUDENMANN

Le 23 février, la Section de la Côte vaudoise perdait un de ses anciens membres, M. G. Staudenmann.

Retiré des siens et de ses amis apiculteurs à l'âge de 78 ans, après une courte maladie, notre ami laisse un grand vide. Etabli à Gimel depuis tout près d'un demi-siècle, ce village perd en lui un homme d'une grande valeur. C'est un apiculteur de grand talent qui nous a quittés, dévoué à la cause des abeilles.

Il avait commencé dans la carrière par la trouvaille d'un essaim. Puis, peu à peu, avec le feu sacré, son exploitation apicole prenait une certaine importance pour devenir, avec les années, sa principale occupation.

Apiculteur entendu, d'une grande propreté, doué d'une observation exceptionnelle, il avait su faire de ses ruchers un modèle d'exploitation. En 1922, le jury de la Romande lui décerne la médaille d'or, avec les appréciations déjà citées plus haut, juste récompense d'un travail assidu. Homme au cœur large et généreux, il su trouver le chemin de solides amitiés. Oui, cher ami, ton sillon tracé nous reste ; nous gardons de toi un souvenir ému, reconnaissant. Que ta compagne et ta famille reçoivent ici l'expression de notre vive sympathie.

A. B.

Réunion des apiculteurs-éleveurs romands

du 15 mai 1948, à Lausanne

Le 15 mai 1948, s'est tenu à Lausanne une séance consultative des apiculteurs-éleveurs romands en vue de la création d'une association romande des apiculteurs-éleveurs. Ce furent près de trente personnes venues de toutes les parties de notre Romandie qui ont répondu à l'appel du comité central de la SAR, ce qui est fort réjouissant pour les promoteurs de ce mouvement et prouve tout l'intérêt que les apiculteurs-éleveurs portent à l'organisation de leur profession.

Le sujet introduit par M. P. Zimmermann fut suivi d'une discussion générale extrêmement intéressante et c'est à l'unanimité qu'il fut décidé de fonder une association romande des éleveurs de reines. Il a été décidé de confier à la Société genevoise d'apiculture le soin d'élaborer un premier projet de statuts, projet qui sera

revu par les délégués de chaque canton. Ce projet remanié sera présenté à l'assemblée générale constituante pour ratification et nomination de son premier comité.

Voilà certes une bonne journée pour l'apiculture romande !

Sélection de l'abeille indigène

*Travail présenté au Congrès national de l'apiculture française
à Châteauroux*

par Jean Hurpin, vice-président de l'Union

L'ambition, d'ailleurs très naturelle et raisonnable, de bon nombre d'apiculteurs est d'augmenter le rendement des ruchers par l'amélioration des qualités et des aptitudes des abeilles.

Mais si le but poursuivi est le même, des méthodes différentes sont préconisées et appliquées par les uns et par les autres.

Il n'est pas nécessaire d'être grand observateur pour se rendre compte des différences très sensibles qui existent et dont les résultats se répètent presque invariablement chaque année entre les diverses colonies d'un même rucher.

Nous ne voulons pas parler des différences de rendement entre les colonies fortes et les colonies faibles, ni entre celles qui sont pourvues d'une jeune reine ou d'une vieille mère. Ce sont là des causes trop évidentes des différences observées. Mais on constate souvent que des colonies de force apparemment égale, dont les reines sont également jeunes, normales et sans tares, donnent des résultats tout à fait différents, tant pour l'élevage et le développement des colonies au printemps, que pour la récolte du miel, sans compter les qualités de résistance aux maladies, de défense contre les ennemis extérieurs, la douceur du caractère et la sociabilité.

Dans certains ruchers, on se contente de loger des abeilles — quelconques — dans des ruches, et ça donne ce que ça donne. Certaines colonies produisent beaucoup, d'autres pas grand'chose, cela continue pendant des années, et on s'en contente.

Ailleurs, l'apiculteur n'admet pas que telle colonie, bien logée, bien soignée, limite son activité à faire plus ou moins ses provisions d'hiver et à donner des récoltes insignifiantes pendant que des colonies voisines fournissent des moyennes cinq fois ou dix fois plus fortes.

On remédie à ces déficiences en changeant les reines, souvent en important des reines de races étrangères, parce que l'on pense que la question « race » est en cause.

On attribue l'infériorité du rendement aux abeilles indigènes parce que les colonies remérées avec des italiennes ou des reines d'autres races donnent aussitôt de meilleurs résultats.

Mais on ne réfléchit pas que les reines introduites, provenant de chez des éleveurs spécialistes, compétents et soigneux, sont des sujets de valeur, non pas à cause de leur race, mais surtout à cause des soins apportés à leur élevage.

Je suis persuadé que si les éleveurs professionnels apportaient autant d'attention et de soin dans l'élevage et la sélection des abeilles indigènes, ils en obtiendraient au bout d'un certain temps des sujets d'élite, dont les qualités et les avantages n'auraient rien à envier aux races étrangères les plus vantées. Si ces dernières font l'objet de demandes importantes, c'est un peu le fait de la manie de beaucoup d'apiculteurs de croire meilleur ce qui vient de l'étranger, mais c'est aussi parce que les éleveurs apportent à l'élevage de ces reines plus de soin qu'ils ne le font pour nos abeilles dites « communes ».

Nous avons dû constater quelquefois que des colonies d'abeilles livrées à elles-mêmes, soit dans des ruches à l'abandon, soit dans des creux d'arbres ou des cavités quelconques, donnent des rendements surprenants ; on trouve de ces colonies à l'état naturel, dont les populations sont formidables. Il existe donc *en puissance* dans ces colonies qu'on appelle sauvages, à tort d'ailleurs, des possibilités de travail et de production qui dépassent souvent tout ce que nous pouvons obtenir des meilleures colonies de nos ruchers.

Il s'agit là de cas exceptionnels, c'est entendu. Mais il n'empêche que ces colonies extraordinaires sont bel et bien le résultat d'une sélection naturelle, qui s'est opérée seule, par le fait de circonstances favorables.

Avec les moyens scientifiques et techniques dont nous disposons aujourd'hui, ne pouvons-nous pas réaliser une sélection des aptitudes recherchées au moins égale, sinon supérieure, à ce qui n'a été que le fruit du hasard ?

Les abeilles italiennes ont la langue sensiblement plus longue que la langue de nos abeilles communes. Les abeilles caucasiennes sont douées d'un odorat plus subtil que celui des autres races. Mais il est d'autres aptitudes — invisibles pour nous — et qui contribuent cependant dans une large mesure au rendement final en miel. Il est défendable d'admettre la sélection des abeilles par le contrôle de la longueur de la langue, mais il me semble bien plus efficace et plus sûr de sélectionner les reproducteurs en les prenant simplement dans les ruches dont le rendement a été le meilleur depuis plusieurs saisons.

Parmi les facteurs de rendement élevé, il n'y a pas non plus que le nombre de butineuses fournies par une colonie ; il y a aussi l'activité, l'ardeur au travail de ces butineuses, le nombre de voyages qu'elles peuvent effectuer en un temps donné, le volume

du nectar qu'elles peuvent rapporter à chaque voyage ; ce sont là des éléments importants et qui nous échappent ; nous ne pouvons que constater le fait le jour de la récolte.

Il m'a donc semblé rationnel de prendre comme point de départ de tout travail de sélection le choix des reproducteurs dans les ruches notées comme étant les meilleures productrices de miel depuis plusieurs années et, ce qui ne gâte rien, dont les abeilles sont en même temps de caractère pacifique.

Cela suppose évidemment des observations attentives consignées sur un carnet ou sur une fiche spéciale à chaque ruche.

J'ai fait personnellement des expériences comparatives des différentes races d'abeilles depuis une vingtaine d'années ; j'ai eu des italiennes en 1927 et 1928 ; j'y ai renoncé après la seconde année parce qu'elles consommaient plus qu'elles ne rapportaient. Je sais bien que de nombreux apiculteurs sont d'avis contraire, mais pour moi, l'essai fut désastreux. Il en a été de même plus tard avec des abeilles carnioliennes : grosses populations, beaucoup d'essaims, pas de récolte.

De 1938 jusqu'au début de la guerre, j'ai eu des caucasiennes ; j'en ai obtenu d'excellents résultats : pas trop d'essaims et de belles récoltes, plus élevées qu'avec les abeilles indigènes des mêmes ruchers. C'est avec les abeilles caucasiennes que j'ai commencé mes expériences d'élevage de reines avec fécondation par des mâles issus de souches de même race, sélectionnés eux aussi. J'en parlerai tout à l'heure.

Mais par suite de la guerre et de l'occupation, j'ai dû dé penser mon activité à des choses qui n'avaient rien à voir avec l'apiculture ; j'ai négligé mes ruchers : des métissages se sont fatallement produits et, en 1945, je n'avais plus du tout de caucasiennes de race pure. J'ai essayé de me procurer quelques reines d'origine, mais vainement, et c'est alors que m'est venue l'idée de tenter avec des abeilles indigènes les mêmes expériences de sélection qui m'avaient si bien réussi dix ans plus tôt avec les caucasiennes.

A quelque chose malheur est bon, car cela vient de me permettre de constater qu'il y a chez nos abeilles communes des possibilités d'amélioration insoupçonnées.

La variabilité des aptitudes est très sensible dans le monde des abeilles, et il est possible de modifier d'abord, de fixer ensuite, certaines qualités et aptitudes déterminées, par un travail de sélection attentive et patiente, surtout en attachant au choix des reproducteurs mâles plus d'importance qu'on ne le fait habituellement.

J'ai donc repris depuis deux ans mes expériences de sélection, mais cette fois sur des colonies d'abeilles indigènes, et les collègues des environs qui sont venus me voir au cours de cette saison ont été, comme moi-même, étonnés des résultats obtenus. Cette année

a d'ailleurs été particulièrement favorable dans ma région ; les quelques reines élevées au printemps ont rapidement révélé des aptitudes prolifiques telles qu'elles ont fourni en temps voulu d'énormes populations pour la grande miellée. J'ai encore trois colonies d'italiennes, comme témoins ; elles ont donné également de grosses populations, mais pendant que les abeilles noires emplissaient les hausses de miel, les italiennes... essaient, de sorte que la différence des moyennes de récolte est nettement en faveur des abeilles indigènes pourvues de reines de choix.

Nous avons dit précédemment qu'il fallait attacher plus d'importance qu'on a coutume de le faire aux reproducteurs mâles et je viens de constater que notre éminent collègue, M. Raynaud, partage ce même point de vue. Dans tous les élevages, qu'il s'agisse de chevaux, des bovins, des ovins ou des volailles, les éleveurs savent très bien que l'influence du fécondateur est primordiale, et que ce sont les mâles qui déterminent pour la plus grande part les caractères de la descendance.

Ce qui est valable pour les autres élevages l'est tout autant pour les abeilles. Mais ici, nous nous heurtons à des difficultés particulières, puisque la fécondation des jeunes reines se passe assez haut dans le ciel, en dehors de toute réglementation de notre part, et que cette action ne peut s'effectuer ni ailleurs, ni autrement.

Le choix des mâles devant féconder les jeunes reines est un problème qui a toujours passionné les chercheurs. On a imaginé en Amérique, il y a cinquante ans, de réaliser des fécondations contrôlées, dans d'immenses cages garnies de mousseline comme des moustiquaires. Malgré tout le bruit qui en a été fait à cette époque, on en parle plus ; sans doute le procédé s'est-il révélé peu satisfaisant.

A l'heure actuelle, une autre découverte sensationnelle, venant aussi d'Amérique, éveille de grands espoirs. Il s'agit de la fécondation artificielle, ou insémination, pratiquée en laboratoire. Nous ne pouvons que souhaiter que ce nouveau procédé soit mis au point et entre dans la pratique.

Il y a également une cinquantaine d'années qu'un apiculteur luxembourgeois, Ambroise, avait imaginé de tenir enfermés (et en cave) pendant les heures habituelles de sortie des mâles, ceux qu'il destinait à la fécondation de ses jeunes reines, de même qu'il gardait en cave les ruchettes contenant les reines vierges à féconder. Puis, vers cinq heures du soir, quand les bourdons de toutes les ruches d'alentour étaient bien rentrés à leurs ruches respectives, il donnait la liberté à ceux qu'il avait tenus en réclusion, ainsi qu'aux jeunes reines. Tout ce monde faisait de grandes sorties dans le ciel bleu et des fécondations étaient quelquefois

opérées ; pas toujours à la première sortie ; il fallait recommencer à enfermer les abeilles, les jeunes reines et les mâles choisis, et cela durait plusieurs jours.

L'idée a été reprise par Perret-Maisonneuve vers 1926-1927, et c'est à cette époque que j'ai voulu aussi expérimenter la méthode. Je me souviens avoir constaté la rentrée d'une jeune reine portant la marque évidente de sa fécondation, mais c'était à la dixième sortie. Le temps passé à ces expériences me sembla alors disproportionné avec le résultat à obtenir ; je pensais que la précarité de ces vols de fécondation était due à l'heure tardive, défavorable, et peut-être aussi à la réclusion des sujets, conditions différentes de la normale.

Enfin, en 1937, modifiant la méthode du père Ambroise, mais en partant du même principe, j'imaginai de faire féconder des jeunes reines, non pas tard dans la journée lorsque tous les mâles du rucher et des environs sont rentrés à leurs ruches, mais à une saison très précoce, lorsqu'il n'y a pas encore de bourdons dans aucune ruche, sauf dans la colonie d'élite choisie à cette fin et par laquelle j'en ai fait élever précocement.

Les vols de fécondation s'accomplissent ainsi sans contrainte, sans réclusion, en plein midi, naturellement.

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait une découverte extraordinaire, mais parce que j'ai souvent réussi cette expérience depuis dix ans, et particulièrement en avril dernier, je crois pouvoir en tirer des conclusions pratiques et recommander la méthode à ceux de mes collègues qui voudront l'appliquer à leur tour.

Le point de départ est évidemment l'observation attentive pendant une année ou deux (trois ans seraient sans doute préférable) des souches devant fournir les reproducteurs, une pour les mâles, l'autre pour les reines.

Dès la fin de la réclusion hivernale, généralement en mars, commencer le nourrissement stimulant des deux souches choisies. Quand la reine de chacune de ces ruches a suffisamment étendu sa ponte, soit huit à dix jours après le début du nourrissement, intercaler au milieu du couvain, dans l'une des deux ruches, un cadre dont le rayon comporte une forte proportion de cellules de mâles ; continuer le nourrissement chaque soir et bien recouvrir les cadres de coussins ou de couvertures. La reine pondra alors dans les grandes cellules avant la date habituelle et, vingt-six jours après, nous aurons des mâles de notre choix, lesquels étant nés deux ou trois semaines plus tôt que dans n'importe quelle autre ruche des environs, assureront la fécondation des jeunes reines que nous élèverons en même temps.

On doit calculer la date de départ de l'élevage des jeunes reines, en orphelinant la seconde ruche généralement douze à

quinze jours après le début de la ponte des œufs de mâles. Il est bon de tailler quelques brèches, horizontalement, dans un ou deux rayons de couvain jeune, ceux qui comportent les derniers œufs pondus ; les abeilles édifieront plus facilement les cellules royales et en plus grand nombre.

Neuf ou dix jours après l'orphelinage, on trouvera dans les parties évidées des rayons de couvain, 10, 15 ou 20 cellules royales operculées, qui seront alors distribuées soit à des nuclei, soit à des ruches dont on veut changer la reine, celle-ci étant naturellement supprimée quelques heures avant le greffage des berceaux maternels.

Lors des premières belles journées d'avril, selon que la température aura permis de commencer ce double élevage, les jeunes reines sortiront pour leur vol nuptial ; elles rencontreront un cortège de jeunes bourdons, provenant exclusivement de notre élevage précoce ; elles seront fécondées par les reproducteurs que nous avons désignés ; la sélection sera assurée d'une manière totale et sans que le hasard intervienne.

Dans l'état actuel de la question, et en attendant la mise au point de méthodes plus scientifiques et plus perfectionnées, je pense que les opérations simples que je viens de décrire brièvement peuvent rendre service à de nombreux collègues.

Il va de soi que cette méthode peut être appliquée à des sujets de races différentes. Je l'ai expérimentée personnellement sur des abeilles caucasiennes il y a dix ans, sur des abeilles de race indigène en 1946 et 1947 ; j'en ai obtenu des reines de valeur et des populations extrêmement fortes et actives, dans les deux cas.

Je pense qu'en poursuivant ce travail de sélection, toujours dans le même sens, c'est-à-dire en faisant élire les reproducteurs par les colonies les mieux douées en aptitudes et en qualités, nous devons arriver à une amélioration sensible du rendement des ruches.

Notre abeille noire indigène possède certainement en puissance toutes les possibilités de perfectionnement physiologique qui ont fait la vogue d'autres races. A nous de savoir développer ces possibilités. C'est une question d'observation, de patience et de persévérance dans l'effort. *Jean Hurpin.*

Le problème de la sélection de l'abeille indigène qui préoccupe nos voisins de France est aussi celui pour lequel nous cherchons la solution. (Réd.)

Translations

(Suite et fin.)

II

Le plus souvent, la ruchée s'achemine naturellement vers l'état idéal en vue de la translation. Parfois, cependant, l'apiculteur devra intervenir pour hâter ou retarder le développement de la

population en ajoutant ou en enlevant, au début du mois de mai, quelques cadres de couvain.

Huit jours environ avant la grande miellée, soit en général vers le 1er juin, la colonie sera complètement développée. Elle possédera une bonne provision de miel frais et un abondant élevage : la population sera à l'apogée de sa force ; ce sera le moment d'effectuer la translation.

L'opérateur se mettra à l'œuvre à la faveur d'une belle journée. Quel est son but ? *Produire plus de miel.*

Pour y arriver, il empêchera l'essaimage ou mieux l'orientation vers l'essaimage en freinant la ponte afin de guider toutes les énergies vers la récolte. Il faut donc que la méthode éloigne suffisamment la reine du couvain transféré pour qu'elle souffre de cette anomalie ; les abeilles, d'ailleurs, doivent aussi s'en ressentir.

Quand une ruchée n'amorce pas un élevage royal au-dessus de la grille après une translation, je crains toujours un péril ou tout au moins l'insuccès de cette manœuvre ; par contre, je vois d'un bon œil la colonie désemparée pendant un jour ou deux, hésiter, puis édifier des cellules royales au-dessus de la grille.

L'expérience m'a prouvé que cette tendance est une promesse de succès. En effet, la population est divisée. Dans le fond, se trouve la reine entourée d'un petit essaim ; elle sera peu nourrie et, désorientée par la violation des lois naturelles, elle diminuera sa ponte. Dans le haut, se loge une nombreuse population attachée au couvain autour duquel les ouvrières accumuleront tous les apports amassés par les butineuses. N'est-ce pas là le but recherché ?

Dans ces conditions, on aura réalisé en ce milieu l'atmosphère idéale qui incitera la colonie, durant les années normales, à profiter au maximum des richesses qui se présenteront à sa portée, pourvu qu'elles ne soient pas trop éphémères.

Persistante de la miellée... exigence du système.

Pourrions-nous oublier que le corps de ruche placé en hausse est garni de couvain ? Les alvéoles n'en seront libérées, pour l'émagasinement du miel, que progressivement ; en conséquence, il faudra limiter l'application de ce plan aux régions à miellée durable.

Une récolte très abondante, amassée brusquement, aura pour effet de bloquer le corps intermédiaire si la ruche est conduite sur trois éléments, ou le nid à couvain, s'il n'y a que deux corps. L'apiculteur, dans ce cas, devra intervenir rapidement pour éviter l'essaimage.

Plus on approchera de la perfection dans l'état de la colonie à manœuvrer, meilleur s'avérera le résultat définitif ; le contraire est vrai aussi.

Supposons un instant que la reine reste au contact de nourrices trop nombreuses. La ponte se maintiendra au niveau normal et la récolte sera diminuée de tout le nectar consommé par les bouches inutiles d'une jeunesse née trop tardivement pour profiter de richesses mellifères désormais disparues. *Elever sur la miellée, c'est courir à l'échec en apiculture quelle que soit la méthode utilisée.*

Plus dangereuse encore s'avère la translation lorsque l'apiculteur se permet de la pratiquer sur une population trop faible ou dépourvue de nourriture. Il peut, de ce fait, si la température devient inclément, provoquer l'abandon de la reine et du couvain d'où s'en suivra l'épuisement et parfois même la perte de la colonie.

C'est la catastrophe ! A qui la faute ?

Vétérans de 1948

Allocution prononcée à l'assemblée des délégués du 13 mars

Chers collègues vétérans,

— Il y a des gens qui sont nés vieux et il y en a d'autres qui, après maintes saisons savent rester jeunes.

— Dis ! Charlot, as-tu lu l'autre jour, cet article sur les « vieillards », qui disait que les « vieillards » vivent volontiers repliés sur eux-mêmes.

— Oui, je l'ai lu et j'ai haussé les épaules.

— Alors tu as pensé comme moi. Un type qui peut écrire et discuter sur ce sujet de cette façon, n'a jamais été un apiculteur. On peut dire que parmi ceux-ci, il existe de jeunes-vieux qui sont encore un peu là.

— Bien sûr, vois-tu, ceux qui n'aiment pas la nature, qui ne vivent pas au milieu d'elle, qui ne connaissent pas les joies procurées par la ruche au travail, qui ne savent pas que le miel donne force et santé, se figurent que passé cinquante ans, on est classé dans les antiquités. Je ne dirai pas avec un personnage de Molière, que c'est la fleur de l'âge. Non, la fleur hélas, longtemps déjà est bien passée.

Vous avez chers collègues vétérans, quelques-uns 35, d'autres 50 ans, de persévérence, d'attachement à vos abeilles, de fidélité à la Romande, c'est déjà une des plus belles périodes, dans notre brève traversée ici-bas, c'est une grande partie du trajet parcouru.

Mais pour ceux qui ont bien vécu, qui ont su apprécier les beautés de la nature, qui se sont passionnés pour ces insectes si industriels, que sont nos chères abeilles, c'est une force aussi, une philosophie, et une sagesse.

Cette force, cette philosophie et cette sagesse, ce bel exemple de

fidélité à votre société, notre grande famille des apiculteurs romands est heureuse et fière de les posséder en vous.

Et je crois m'exprimer, non pas tant en mon nom personnel, mais au nom de la Romande toute entière, en souhaitant chers collègues vétérans, que notre grande association des apiculteurs romands garde encore longtemps le privilège d'avoir en vous des hommes plein de vitalité, ceux qui chaque jour, font lui-même ce que vous êtes.

Et quand on nous dit : Non, rien ne remplacera jamais le mobile de l'intérêt personnel, nous pouvons répondre : « Regardez nos braves vétérans ».

Comme vous aviez raison, dans vos jeunes années, d'ouvrir tout grand vos bras pour étreindre toute cette beauté que les fiancées du soleil donnaient à votre jeunesse. Vous avez su en prendre la saveur, les parfums, les lumières, vous avez gardé toute l'ardeur et toute la fraîcheur qui s'exhalent du ciel merveilleux, jusqu'à la petite fleur éclosé.

Votre étreinte n'a pas été vaine, votre âme a conservé l'empreinte délicate et l'arôme de ce merveilleux printemps, afin que plus tard, vous puissiez dire : « J'ai gardé en moi la saveur de mes jeunes années pour en répandre autour de moi tout le parfum. »

Forgeons de sûrs chaînons d'amour,
Nos mains serrant nos mains,
L'abeille dans son vol de retour
Eclaire nos chemins.

† *Schumacher*

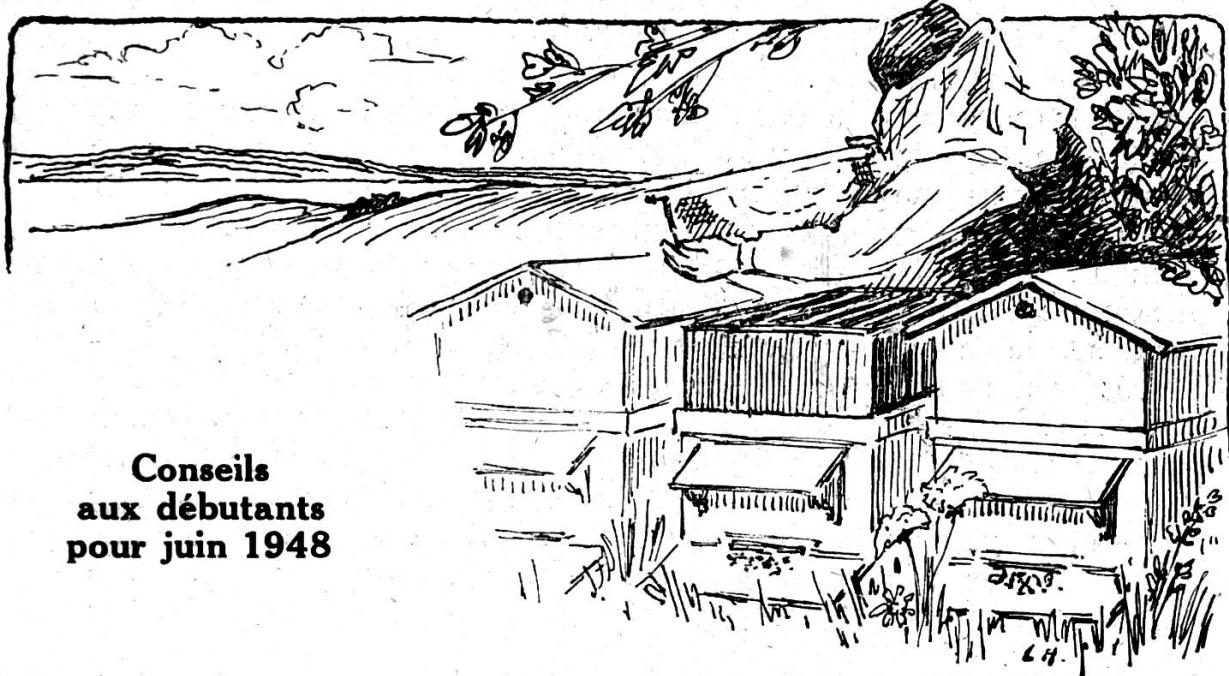
Dans la liste des vétérans 1948, figure un nom connu et aimé de tous les apiculteurs romands, celui de Ferdinand Schumacher. Notre cher ami Schumacher, dont nous déplorons la perte, se réjouissait tout particulièrement de la journée d'aujourd'hui, car il devait recevoir le plat dédicacé aux membres ayant 50 ans de sociétariat à la Romande.

Cet homme qui croyait à l'amour et à l'amitié, qui mettait de l'amitié dans tous les actes les plus ordinaires, a été un pionnier parmi nous.

Que l'intérêt d'autrui puisse devenir impératif chez un être au point qu'il inspire toutes ses journées, toutes ses semaines, toutes ses démarches et tout son labeur, Schumacher en était la vivante preuve.

Dieu l'a rappelé à lui, il y a un peu plus d'un mois et le plat qui devait lui revenir, nous le remettons respectueusement à sa veuve, en hommage à son cher disparu, dont elle a été la fidèle collaboratrice et la compagne dévouée.

O. Niquille



**Conseils
aux débutants
pour juin 1948**

En cette première quinzaine de mai, le temps s'est montré capricieux au possible. Les jours de calme ont alterné avec des journées de bise, un magnifique ciel bleu était, quelques heures plus tard chargé des plus lourdes nuées noires que l'on puisse imaginer. Les orages ont fait entendre leurs grondements sinistres, leurs grosses pluies ont lavé la miellée naissante, et déjà, la grêle a causé de grands ravages dans plusieurs régions de notre terre romande.

Malgré ce temps décevant, les quelques nouvelles reçues de divers ruchers sont bonnes. Les hausses sont pleines ou presque et, ici et là, on a dû doubler. Félicitons ces heureux qui pourront bientôt entendre le doux « ronron » de l'extracteur. Mais, comme chaque année, certaines régions vivent encore dans l'espérance de récolte. Il semble cependant que la miellée a fait son apparition un peu partout et sur de nombreuses essences. Puisse le temps nous être favorable et la miellée couler... tout l'été.

Juin est, dans la plupart de nos régions, avec mai, le mois où la récolte bat son plein. A cette époque, l'apiculteur vigilant visite fréquemment ses colonies, ou plutôt ses hausses afin de s'assurer que ses abeilles ont assez de place pour loger la récolte. Que de quiniaux de ce précieux nectar sont chaque année perdus par la faute d'apiculteurs laissant leurs ruches manquer de place. Dès que la première hausse est au trois quart pleine et, si la récolte dure encore, il faut doubler. Ce nouvel étage a très souvent pour effet de donner plus d'ardeur aux butineuses, de les pousser hors de la ruche, tandis que le manque de place les incite à la somnolence, à la contemplation de tant de richesses accumulées.

Pour être récolté, le miel doit être mûr, c'est-à-dire suffisam-

ment évaporé et concentré pour qu'il puisse se conserver sans altération. C'est la raison pour laquelle il faut absolument attendre pour extraire que les quatre cinquièmes des cellules occupées par le miel soient operculées. L'extraction est, on le conçoit aisément, l'une des opérations les plus intéressantes du rucher. Attention donc, mon cher débutant, de ne pas lui enlever de son charme, de sa poésie en commettant quelque imprudence. Rétrécissez vos trous de vol, ne laissez rien traîner d'emmêlé aux abords du rucher et surtout ne remettez vos cadres, légèrement aspergés d'eau, que le soir, quand le calme est au rucher. Si la récolte est finie, et que vos abeilles soient inactives, la moindre erreur ou négligence peut amorcer un pillage souvent fort difficile à arrêter. Votre miel extrait, prenez-en grand soin. Logez-le dans des récipients très propres et sans odeur et tenez-le au sec et au frais.

Juin est encore le temps des essaims. Souvenez-vous que ceux qui arrivent après récolte doivent être soignés tout spécialement et demandent toute la sollicitude de l'apiculteur. Il faudra les nourrir copieusement pour leur permettre de bâtir de beaux rayons (aucun essaim, en saison normale, ne devrait recevoir de vieux cadres bâtis) et constituer des réserves pour l'hivernage et les jours de mauvais temps.

Mon cher débutant, les cadres que vous édifiera votre essaim, seront ceux qui garniront votre ruche pendant de nombreuses années. Faites donc en sorte que tous soient parfaits et surtout de même épaisseur pour être interchangeables. Existe-t-il quelque chose de plus désagréable, mal commode, dans une colonie, que ces cadres de corps de ruche, rebondis de tous côtés, occupant la place de deux et contrariant toutes les opérations ? Pour obtenir des bâtisses régulières, abstenez-vous pendant tout le temps que durera la construction de les intervertir, retourner, changer de place. Si vous vérifiez la ponte, ayez soin de bien tout remettre en place et dans le même ordre. Vous aurez alors des rayons parfaits aussi réguliers que s'ils avaient été coulés au moule, et tout votre travail dans la ruche en sera facilité.

Il est encore temps de faire de l'élevage. Pour renouveler facilement les majestés qui ne leur donnent pas entière satisfaction, quelques apiculteurs disposant de peu de temps, les tuent vers le milieu de la récolte. Déchargées peu à peu des soucis de l'élevage du couvain, les abeilles vont plus nombreuses aux champs, la récolte peut en être augmentée. Les jeunes reines, élevées dans ces conditions, sont en général excellentes et toujours en pleine forme pour la ponte si précieuse de l'automne.

Cette manière de faire, très simple, avouons-le, ne m'a jamais beaucoup enthousiasmé. Cependant, ceux qui la pratiquent en di-

sent grand bien et ont au moins le mérite de faire quelque chose pour le renouvellement de leurs reines alors que tant d'autres ne font rien. Le principal écueil à ce procédé est le risque de grande consanguinité. Ce mal est facilement évitable en se procurant périodiquement, chez des éleveurs sérieux, quelques bonnes et prolifiques reines qui apporteront au rucher, avec du sang nouveau, vigueur nouvelle et dynamisme.

Gingins, 19 mai 1948.

M. Soavi.

Le sulfathiazol et les maladies des abeilles

Se basant sur de nombreux articles parus dans l'*American Bee Journal*, M. A. Mousty, dans *La Belgique Apicole* fait une courte mise au point sur cette importante question qui pourrait faire l'objet de plusieurs volumes.

L'emploi du sulfathiazol contre la loque américaine a été trouvé par MM. L. Haseman et L. F. Childers, professeurs à l'Université de Missouri de 1942 à 1944, années pendant lesquelles se sont produits les essais de cette drogue.

Chaque colonie doit recevoir au moins un gallon (3,8 l.) de sirop dédicamenté ainsi composé : 1 gallon d'eau, 2 livres de sucre (1,8 kg.) et une tablette de sulfa à 0,5 ctg. préalablement dissoute dans un peu d'eau bouillante. Le traitement doit se poursuivre au moins 60 jours et doit reprendre au printemps suivant avec la même quantité et pendant le même temps. Il est conseillé de renouveler la reine après le traitement printanier au moyen de races résistantes à la loque si possible. *Les voisins doivent coopérer au traitement.*

Il est établi que la loque américaine ne guérit pas par ce traitement, la drogue maintient les spores de la loque en état dormant. Tous les inspecteurs des U. S. A. sont d'accord de continuer à *brûler* toute ruche trouvée gravement infectée, car le point de vue de l'apiculteur de guérir sa ruche est un point de vue particulier, tandis que l'incendie des ruches atteintes qui tend à extirper radicalement la maladie, est un point de vue général. L'inspecteur des ruchers est d'accord pour abandonner la pratique de brûler les ruches si un remède radical est trouvé, actuellement *il n'est nullement prouvé que le sulfathiazol soit ce remède.*

Au point de vue de la nosémose, l'essai du sulfa a été déroutant. Il est *sans effet* sur les abeilles atteintes, toutefois son emploi sur des ruches peu contaminées a amélioré leur état général non pas en guérissant les abeilles malades mais en donnant une impulsion de travail aux abeilles saines.

Le sulfa appliqué à la loque européenne *développe* celle-ci dans des proportions insoupçonnées. Il est sans effet sur le Sac-brood.

Cette mise au point s'imposait ; ceux qui croyaient que le sulfa était une panacée seront, je l'espère convaincus du contraire !

P. Zimmermann.

Quelques pages de biologie

Le biologiste des abeilles vit dans un monde étonnant ; un peuple où règne le féminisme le plus absolu et où l'élément mâle est poliment exterminé le jour où sa mission de perpétuation de l'espèce n'a plus d'utilité ; un peuple royaliste par la souveraineté de sa reine mais démocratique par les décisions de son peuple. Une fièvre électorale emporte celui-ci tous les deux ou trois ans au cours de laquelle quelques ouvrières seront soigneusement élevées en vue d'un destin royal. Un combat inexorable entre les candidates terminera le référendum, combat qui donnera le trône au plus fort.

L'ancien chef du gouvernement, devant la marée montante de tant de jeunes ambitions, trouve prudent de s'enfuir avec une partie de son peuple et d'aller ailleurs installer une nouvelle résidence. Les exilés s'en vont, non sans avoir pris la précaution de remplir leur jabot de miel pour résister aux fatigues du voyage et garnir de rayons la nouvelle habitation.

La puissance constructive d'un essaim est une chose remarquable. La cire sort en fines paillettes blanches entre les anneaux de l'abdomen des cirrières, tandis que les bâtisseuses, suspendues à la partie supérieure du nid, font surgir au sein de leurs rangs serrés de beaux gâteaux de cellules régulières d'ouvrières. Ces cellules hexagonales auxquelles l'intelligence de la nature a donné le plus petit périmètre pour un maximum de capacité sont au nombre de 850 par dm^2 . Malgré la fragilité de la cire et la finesse des parois de la cellule ($5/1000$ de millimètre) les rayons construits par les abeilles peuvent contenir une quantité de miel égale à 25 fois leur propre poids.

L'année suivante seulement, l'armée des architectes décidera de construire des cellules plus grandes (600 au dm^2) qui serviront de berceaux aux mâles ou faux-bourdons.

Dès les premières cellules terminées, la reine commence sa ponte prodigieuse. Si une place suffisante lui est donnée et si les butineuses rapportent suffisamment de nectar pour satisfaire sa fringale, la reine pondra jusqu'à trois mille œufs par jour, deux œufs par minute. Cette quantité d'œufs représente 2,5 fois son propre poids. Au bout de ses quatre à cinq ans de vie, elle aura pondu 1600 fois son poids d'œufs.

Les œufs pondus sont de deux espèces : des œufs fécondés qui donneront naissance à des ouvrières et des œufs non fécondés ou parthénogénétiques qui donneront uniquement naissance à des

mâles. Le faux-bourdon n'a donc pas de père. Cette particularité est mise à profit par les éleveurs de reines pour peupler toutes les colonies d'un rucher de mâles ayant tous un même grand-père. En choisissant ceux-ci dans une lignée d'élite, ils éliminent ainsi les aléas du croisement des mères de la première génération et assurent alors au maximum le choix d'un mâle sélectionné aux vols nuptials de la deuxième année.

Au moment de son seul et unique vol nuptial, que Mæterlineck a écrit avec tant de poésie, la reine va loger dans sa spermathèque quelque deux cents millions de spermatozoïdes, une provision amplement suffisante pour assurer l'auto-fécondation de sa ponte pendant ses quatre ans de vie. Les muscles qui contractent cette vésicule sont sous le contrôle de sa volonté consciente. La mission qu'elle doit remplir lui commande de pondre des œufs non fécondés dans les grandes cellules à mâles.

La preuve de la nature pathénogénétique de l'œuf de faux-bourdon peut être faite de trois manières différentes :

1. *Preuve cytologique :*

Dans les œufs fraîchement pondus d'ouvrières, on trouve toujours plusieurs spermatozoïdes (3 à 7 en général) dont un seul se fusionne avec le noyau ; tandis que dans les œufs déposés dans les grandes cellules, il n'y a jamais de germe fécondant. — D'un autre côté, si l'on dépose du liquide séminal sur un œuf fraîchement pondu dans une cellule de mâle, celui-ci évolue dans le sens des œufs fécondés et donne naissance à une ouvrière.

2. *Preuve chromosomique :*

Les œufs fécondés sont diploïdes ($2n$ chromosomes), tandis que les œufs de mâles sont haploïdes (n chromosomes). Ils ne peuvent naturellement posséder que les chromosomes de la mère. (Chez l'abeille, $n = 16$).

3. *Preuve par le mode de spermatogénèse :*

La « méiose », ou phase de réduction chromatique, lors des deux dernières divisions de la spermatogénèse n'a pas lieu. Le spermatozoïde de l'abeille conserve donc n chromosomes. Si la méiose se faisait normalement, il n'en posséderait qu' $n/2$.

L'abeille ouvrière ne vit guère longtemps : quatre à cinq semaines tout au plus en été. Seules, les abeilles nées en fin de saison passent l'hiver et vivent 7 à 8 mois.

Von Frisch, le biologiste allemand qui est allé ces dernières années le plus loin dans les secrets de la ruche, a écrit en 1930 un excellent ouvrage sur la vie des abeilles. Grâce à l'emploi d'une ruche d'observation très spéciale et d'un système de marquage des ouvrières prises en observation numéroté de 1 à 999, il a pu

déterminer d'une façon précise les diverses occupations auxquelles se livre une même abeille au cours de son existence. Ces différents « métiers » se suivent dans le même ordre chronologique pour chaque membre ouvrier de la colonie.

Dès les premiers jours de sa vie, l'ouvrière est employée à des travaux d'intérieur : nettoyage de la ruche et des cellules de ponte. Entre le troisième et le douzième jour, elle devient nourrice ; ses glandes salivaires prennent à ce moment un développement particulier et la nourriture élaborée dans son jabot, avec le miel, le pollen et l'eau, possède une digestibilité parfaite dont les larves profitent abondamment.

Grâce à la digestibilité et à la composition très riche de la bouillie alimentaire, grâce aussi à la quantité incroyable de repas qu'elle reçoit par jour (jusqu'à 1300) la jeune larve grossit à une vitesse incroyable. Au troisième jour à dater de l'éclosion de l'œuf, elle a déjà multiplié son poids par 240 et au cinquième jour, elle pèse 1500 fois plus qu'à sa naissance. (*A suivre.*)



Saviez-vous que...

— non seulement la fausse-teigne renferme dans ses glandes digestives la « cirase » (suc digestif qui dissout à froid la cire) mais également l'abeille. Ainsi, une macération d'abeilles dans de l'eau amoniacale à 0,5 % ramollit la cire à 40° alors qu'une cire témoin soumise à la même température est sensiblement plus ferme. Par contre, une macération de mites dissout complètement la cire.

— la cire de carnauba, succédané de la cire d'abeilles, est le produit de cueillette, par les indigènes, tiré de deux palmiers qui croissent spontanément dans la zone équatoriale de l'Amérique du Sud.

La récolte du miel en Guinée

Les indigènes, alléchés par les prix relativement élevés qui leur sont offerts, sont partis plus que jamais à la chasse des essaims sauvages.

Armés de leur daba (pioche), ils parcourent la brousse recherchant toutes les cavités qui ont pu donner refuge aux abeilles : arbres creux, falaises rocheuses, termitières abandonnées.

Le miel trouvé, sa conquête devient une question de force. Les indigènes, à peu près nus, craignent les piqûres. Il leur faudra tuer toutes les abeilles avant de s'emparer de leur bien. De préférence la nuit, cette destruction sera faite à grand renfort de paille enflammée.

A coup de daba, le logement sera démolî : miel, cire, couvain seront ramassés à pleines mains, largement accompagnés de corps étrangers, le tout mis dans une peau de bouc et rapporté au village.

La chaleur fera fondre le mélange placé dans une calebasse au soleil. Le miel décanté sera porté au comptoir le plus proche où il sera stocké dans des emballages généralement de fortune : fûts de carbure, estagnons d'essence, etc...

(*Revue française d'apiculture.*)

Insémination artificielle

L'insémination artificielle doit permettre à l'élevage de faire des progrès rapides en permettant une généralisation et une intensification des méthodes de sélection des meilleurs reproducteurs.

Ainsi, dans l'élevage bovin, l'Institut expérimental (Italie) vient d'annoncer que dans la première quinzaine de janvier il était né dans différentes provinces italiennes vingt veaux, de vaches fécondées avec du sperme de taureaux de l'Experimental Station de New-Jersey aux E. U., transporté par avion en Europe.

Cette expérience est remarquable. A quand le jour où nous pourrons féconder nos reines d'abeilles avec du sperme de super-bourdon provenant de Java ou des îles Hawaï ?

Des abeilles attaquent des avions

D'immenses essaims d'abeilles ont attaqué cinq avions de chasse à l'aérodrome de Olathe, dans le Kansas. Les pilotes tentèrent, mais en vain, de les chasser en employant un liquide réfrigérant.

Finalement, après avoir été copieusement piqués, les pilotes parvinrent à décoller. Lorsqu'ils atterrissent après l'exercice, ils trouvèrent les abeilles qui les attendaient. Abandonnant leurs appareils, ils durent s'avouer vaincus et coururent se mettre à l'abri.

(*France-Soir.*)

Une nouvelle espèce de trèfle

Des essais de culture d'un trèfle provenant de Russie, le *Trifolium ambiguum*, sont poursuivis actuellement aux Etats-Unis. Ce trèfle est extrêmement intéressant de par sa longévité (plusieurs années), sa valeur comme plante fourragère, son enracinement profond et sa haute production de nectar. Ce trèfle serait l'idéal pour les prairies humides, les bordures de routes et les champs où une plante de longue durée est désirable.

Pour rire un brin...

Histoire entendue à la journée apicole de Sion du 9 mai 1948.
— Bonjour Monsieur l'inspecteur, excusez du dérangement, je viens par rapport à mes abeilles qui sont bien malades !

— Ah ! et qu'est-ce qu'elles ont vos abeilles ?

— Eh bien, il faut que je vous dise, quand elles rentrent à la ruche, elles ont les pattes toutes jaunes !... *Zimmermann*.

Pesées des ruches sur bascules du 11 avril au 10 mai 1948

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr.	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Morges	380	6 500	2 100	4 400	—	1500	5/7
Chêne-Bourg	390	6 800	2 200	4 600	—	—	—
Bex I	430	2 850	2 400	0 450	—	—	—
Delémont	440	2 200	1 000	1 200	—	—	—
Delémont	440	500	1 800	—	1 300	—	—
Delémont	440	2 600	1 800	800	—	—	—
Chili-Monthey	450	1 250	2 750	—	1 500	—	—
Territet	474	3 600	—	3 600	—	—	—
Autavaux	483	5 000	—	5 000	—	—	—
Bex II	500	2 850	2 550	300	—	650	5/7
Berlincourt	505	4 000	1 000	3 000	—	700	5/10
Senarcens	586	2 950	1 650	1 300	—	450	5/10
Vuarrenge	650	5 350	1 200	4 150	—	—	—
Rue (Fbg)	650	7 000	1 300	5 700	—	1100	4/27
Carrouge (Vaud)	728	15 700	2 600	13 100	—	4000	4/27
Tavannes	750	6 050	5 050	1 000	—	—	—
Chézard	760	12 950	4 550	8 400	—	3000	5/5
Savagnier (Ntel)	772	300	—	300	—	—	—
Dombresson	772	1 200	—	1 200	—	—	—
Coffrane	805	2 400	750	1 650	—	900	4/29
La Ferrière	1080	2 400	3 600	—	1 200	—	—
L'Etivaz	1144	—	2 100	—	2 100	—	—
Les Caudreys	1150	—	2 200	—	2 200	—	—
Le Sepey							

Stations d'observations

Cointrain-Genève, alt. 391 m., augmentation 3750 gr., température minima 4, maximum 30 degrés, 7 jours avec précipitations, 72 mm. L'hydrographe a oscillé entre 40 et 108 %, le baromètre entre 696 et 710 mm. Hg. — Marcelin-Morges, alt. 398 m., balance, diminution 1000 gr. Température minima 5,5, maximum 26 degrés. 9 jours avec précipitations, 43,8 mm. L'hydrographe a oscillé entre 36 et 86 %. Le baromètre entre 717 et 734 mm. Hg. — Ecole normale Delémont, alt. 440 m., diminution 4200 gr., température minima 2, maximum 20,5 degrés. Pression barométrique 712 et 732 mm. Hg. — Châteauneuf, alt. 510 m., diminution 2800 gr., température minima 0, maximum 30 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 20 et 95 %. Le baromètre entre 693 et 710 mm. Hg. Observations du 11 mars au 10 avril. — Châteauneuf, alt. 510 m., observations du 11 avril au 10 mai. Augmentation 4300 gr. Température minima 1, maxima 30,5 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 26 et 94 %. — Grangeneuve, alt. 638 m., augmentation 5150 gr. — Cernier, alt. 825 m., augmentation 1400 gr., température minima 4,2, maxima 21 degrés. 6 jours avec pluie et un jour avec grêle, 54,8 mm.

Delémont, mai 1948.

J. Walther.

Des secrets!

Discussion entre Auguste et Louis : L'essaimage

— Te souviens-tu, Auguste, de m'avoir promis de me donner quelques avis sur l'essaimage et les moyens de l'éviter. Pourrais-tu tout d'abord m'en indiquer les causes ?

Je n'ai évidemment pas la prétention de les connaître toutes mais je t'en citerai pourtant plusieurs ; les habitations trop restreintes, les cadres trop étroits ou trop bas, le manque d'aération, les vieilles reines, les maladies, la malpropreté, les vieux cadres, etc., puis l'esprit de la colonie influencé par ces diverses circonstances. Nous allons étudier séparément ces causes principales.

— S'il te plaît, Auguste, donne des indications précises et détaillées, c'est parfois difficile de bien comprendre.

— Pour sûr, je ne suis ni professeur, ni orateur, ni pédagogue, j'explique à ma façon.

— Tu n'as pas compris ! Tu parles clairement, mais les sujets sont difficiles à saisir ; c'est pour cette raison qu'il me faut des détails.

— Bon, bon, allons-y. Le manque de place est une cause d'essaimage, d'avril en juillet, veille à ce que les colonies aient amplement de place, surtout au moment de leur développement, en avril et mai. Dès que les abeilles couvrent le dernier cadre, n'hésite pas

à en ajouter. Au besoin, place une hausse, même s'il n'y a pas de récolte, afin de dégager le nid à couvain.

— Je crois savoir que tu places des hausses déjà en avril. N'est-ce pas trop tôt pour notre région ?

— Gela ne présente aucun danger, si le corps de ruche est complètement rempli, si les hausses sont bien recouvertes, si elles ne sont pas trop hautes. Il m'arrive, assez fréquemment, d'hiverner des colonies en laissant une hausse par suite de manque de place dans le corps de ruche.

— Moi, je n'ai jamais eu pareille chance, continue.

— A mon avis et selon les expériences faites, l'essaimage peut être provoqué par des cadres trop étroits ou trop bas.

— Pour quelles raisons ?

— Tu auras sans doute remarqué, que lorsque plusieurs cadres sont complètement garnis de couvain, les abeilles ont tendance à ébaucher des cellules royales, sur les côtés de ces cadres. Ce fait laisse bien supposer que l'esprit de la ruche tend à se modifier, à prévoir l'essaimage, parce que le maximum de ponte est atteint sur plusieurs cadres, parce que cet esprit suppose que la place fait défaut, alors même qu'il y en a suffisamment à l'avant et à l'arrière.

— Comment cela, explique-toi !

— Prenons des exemples. Si tu as dans une ruche quatorze cadres ayant 26 cm. de largeur, la largeur du corps de ruche occupé aura donc 26 cm. de largeur et environ 50 cm. de profondeur. Ces dimensions sont fortement disproportionnées ; cette disproportion ne convient ni à l'esprit de la ruche ni aux abeilles ; un cube aux dimensions égales leur est préférable à plusieurs points de vue ; travail, extension du couvain, etc. La formation de ces cellules royales dénote une volonté d'essaimage venant de l'impression que la place manque pour le couvain. Nous constatons en effet que certaines reines pondent fort bien sur sept ou huit cadres, mais ne s'étendent pas au-delà ; dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant que des cellules royales soient ébauchées, qu'un élevage soit entrepris.

Etudions maintenant le cas contraire, soit celui d'une ruche ayant de grands cadres avec des côtés de 35 cm. environ. Ici, la ponte sur huit cadres sera considérablement plus forte que dans le cas précédent et nous y trouverons moins de cellules royales en formation. Il y aura donc dans cette ruche une tendance moins forte à l'essaimage, car le cube du couvain est régulier, plus étendu.

— Je me rends compte, Auguste, qu'il y a en apiculture une foule de détails qui nous échappent. Ce que tu viens de dire paraît juste.

— Les vieilles reines de quatre ou cinq ans sont des causes d'essaimage. Lorsqu'elles ne donnent plus satisfaction, l'esprit de la ruche décide leur remplacement, un élevage est entrepris. Si le temps est propice, si plusieurs cellules sont en formation ; si la vieille reine peut encore prendre le vol, un essaim primaire sort, parfois suivi d'essaimes secondaires et, en quelques jours, la ruche s'est vidée.

Avec de jeunes reines, en parfaite santé, le danger d'essaimage est fortement réduit. Même si les abeilles construisent des cellules royales et procèdent à l'élevage, la jeune reine, confortablement logée, ne tient pas du tout à s'expatrier ; elle lutte contre cet élevage et détruit ses rivales en formation. Il y a évidemment des exceptions, mais en règle générale, une colonie très forte, en parfait état, n'essaime pas si elle se trouve à l'aise, si elle possède une bonne et jeune reine.

— Et les maladies ?

— Mon cher, toutes choses anormales dans la ruche peuvent provoquer l'essaimage ; la maladie des abeilles, de la reine, peut inciter les abeilles à essaimer. Il en est ainsi en cas de malpropreté, de vieux rayons, de mauvaises habitations, en somme de tout ce qui peut déplaire aux abeilles.

— Quelle est ta conclusion ?

— Toute simple, mon ami. Une colonie très forte, bien conduite, bien logée sur de grands cadres aux dimensions régulières, en parfait état, ayant une bonne et jeune reine n'essaime habituellement pas. Il dépend donc de l'apiculteur, de sa manière de conduire ses abeilles, de ses soins, d'avoir plus ou moins d'essaims.

Je ne crois pas que l'essaimage soit une nécessité pour une colonie parfaitement en ordre. Il est plutôt provoqué par des circonstances que l'apiculteur peut éviter.

Dans la nature, sans l'intervention de l'homme, il en va tout autrement. Ici les reines ne sont pas changées périodiquement, artificiellement, le nid à couvain n'est pas renouvelé dans les mêmes conditions. Laissée à elle-même, la colonie essaiera tout naturellement, pour son renouvellement, pour le rajeunissement de la reine, pour son maintien, pour la conservation de l'espèce.

— J'espère que tu as bien compris.

— Oui, parfaitement, je suis heureux d'être venu et je me recommande encore, si je ne t'ennuie pas trop, Auguste, je compte revenir.

Bourdon.

La page de la femme

Chères amies apicultrices, à la première sortie de vos abeilles, vous avez peut-être remarqué qu'une de vos ruches présentait peu d'activité, comparativement aux autres. Les abeilles sortaient lentement la tête, regardaient de tous côtés en se « frottant les

yeux », comme pour y voir un peu mieux ; elles avaient l'air de dire : « Quel temps fait-il ? Il faudrait bien se décider et sortir un peu ». Un long moment se passait avant que d'autres fassent de même. Au milieu du jour, la chaleur semblait les réveiller, elles sortaient sur le plateau et se chauffaient bâtement au soleil.

Avez-vous quelqu'un à qui confier vos peines ? Evidemment, cela ne les supprimera pas, mais, tout de même vous espérez en être un peu soulagée. Dans mon désarroi, j'ai souhaité trouver la compréhension ! Hélas ! on se moque de mon émoi. « Tu vois de la maladie partout, me répond ma confidente ; ne t'est-il jamais arrivé de t'endormir en buvant une tasse de café ou de bâiller devant la corbeille aux raccommodages ? Allons, pas d'alarmes, avec le printemps tout rentrera dans l'ordre. »

Peu rassurée par ce raisonnement, je continue à observer cette ruche dont la vie paraît si différente des autres. Tous les arguments que j'avance pour me rassurer à son sujet ne parviennent pas à me tranquilliser, pas plus, du reste, que le souvenir d'une lecture où il était fait mention que les ruches dormeuses donnaient les meilleures récoltes.

A chaque sortie des abeilles, je m'aperçois que je ne suis pas seule à avoir remarqué ce manque d'activité ; les abeilles des autres ruches font la ronde et semblent discuter avec leurs sœurs paresseuses ; une nouvelle venue se décide même à entrer et ne rencontrant pas de résistance, aussitôt, elle ressort et fait entendre des « ze » significatifs, entrecoupés de silences. A ces appels, un grand nombre d'abeilles accourent et bientôt la ruche inactive est prise d'assaut.

Abandonnant quelques temps mon poste d'observation, je suis surprise, en revenant sur place, de constater qu'une activité débordante règne de nouveau dans cette colonie. Le lendemain, je constate de petits apports de pollen, et les jours suivants un peu plus. Voyant que l'accord a l'air de régner dans ce petit monde, j'abandonne ma surveillance. Pour me convaincre que tout va pour le mieux, je ferme la porte un quart d'heure ; au moment où je l'ouvre à nouveau, des gardiennes, en cercle, le derrière en l'air, envoyant des ondes de rappel et toutes se précipitent à l'intérieur. Le cœur en joie, je quitte les lieux.

Quelques jours passent avant que le temps se prête à une inspection de cette colonie qui me donne un peu de souci, malgré tout. Oh ! malheur ! elle était retombée dans sa torpeur. Avec angoisse, je l'ouvre et je constate qu'elle avait été complètement pillée. La reine avait commencé à pondre, sans doute pendant la grande activité du pillage ; sur les cadres, les jeunes abeilles, frileuses, mouraient de faim. J'essayais de mettre un cadre de provisions et le lendemain, le pillage recommençait de plus belle.

Pour éviter le retour de telles désillusions, il faut transporter ces ruches paresseuses à au moins un km. du rucher et si vous n'avez pas le courage de le faire, il vaut mieux les détruire, car toute tentative pour les remonter échouera misérablement à cause de ce pillage, apanage des abeilles communes.

Les essais tentés avec les abeilles italiennes m'ont donné de meilleurs résultats ; même en petit nombre, ces dernières défendent leur porte énergiquement. Cependant, il est nécessaire que j'étudie mieux cette race pour en connaître les qualités et les défauts.

Je ne manquerai pas de vous communiquer les résultats de mes expériences et je serai heureuse si mes modestes efforts peuvent rendre service à mon prochain.

S. D. M.

* * *

Nous voici au mois de mai qui est le beau mois des fleurs, dont nous nous réjouissons en voyant nos abeilles rentrer dans la ruche pliant sous leur fardeau. Quel plaisir pour nous autres « gens piqués » de surveiller le rucher et de voir tout ce petit monde ailé tellement affairé. En montagne, où nous sommes, à 1200 m. d'altitude, les prés sont émaillés de fleurs de toutes les espèces que j'aurais beaucoup de peine à vous les nommer. Toujours est-il que toutes ces petites fleurs doivent être mellifères, car chacune d'elle est visitée par les abeilles.

L'essaimage nous menace aussi. Une ruche a jeté deux essaims. Le primaire s'est envolé et le secondaire s'est posé très bas près du rucher. C'est extraordinaire comme ces petites bestioles savent détourner notre attention malgré toute notre surveillance quand elles ont l'intention d'essaier. — Comme tout est plus avancé cette année, nous avons pu placer les hausses aussi plus tôt. — Je pensais faire un nettoyage à fond, mais il n'y avait pas de temps à perdre, il fallait mettre les hausses déjà dans les premiers jours de mai, les colonies étant surpeuplées. Il fallait se borner à tenir chaque cadre pour enlever les cellules royales, car sur certains cadres nous y trouvons 5 et 6 alvéoles royales. — Depuis bientôt trente ans que je m'occupe d'abeilles, je n'ai jamais vu les colonies aussi belles que ce printemps. Est-ce que l'hiver doux leur est plus propice que les hivers froids ?

Espérons que toutes nos peines seront récompensées par du bon miel — mais si cela ne devait pas être le cas, nous saurons aussi accepter la défaite comme nous devons accepter tous les coups durs dans la vie, hélas, même quand on plie sous le fardeau, il faut prendre courage et regarder plus Haut.

Que ces quelques lignes apportent à chacune de vous, collègues apicultrices, un salut amical de la montagne où je me trouve malgré moi.

Gryon, ce 18 mai 1948.

J. Buttet.

Sur le marquage des reines

L'article « En passant », *Bulletin* d'octobre 1947, m'a valu de la part de M. M. Girardin, mai 1948, une réplique intéressante que j'ai lue avec plaisir. Je n'aime pas la polémique ; mais une mise au point s'impose : de la discussion jaillit la lumière.

Tout d'abord, un petit tableau de mes attaches à l'apiculture : petit-fils, beau-frère, neveu et filleul d'apiculteurs, apiculteur depuis 1897, élève de Pierre de Siebenthal, de 1897 à 1907. Mon enfance même se passa parmi les abeilles, puisque Ed. Bertrand eut, durant une quinzaine d'années un rucher sur le terrain de mon père, vers 1889. L'abeille ne m'est donc pas tout à fait inconnue.

Si j'ai touché le sujet bien actuel « Marquage des reines », c'est que dans mes pérégrinations apicoles, je visite quelque trois cents colonies par an et depuis plusieurs années. De ce fait, j'ai pu observer et aussi recevoir les confidences de plusieurs apiculteurs au sujet du marquage des reines avec la pastille métallique.

Avant de citer plusieurs faits, je prie ceux que cela intéresse de prendre un cadre portant des abeilles et une reine marquée avec une pastille métallique et de la mettre dans une ruchette vitrée du système « Ruckstuhl » par exemple, et d'observer comment les abeilles se comportent avec la mère. Ils seront convaincus que ce moyen de marquage ne vaut pas grand'chose.

L'abeille voit parfaitement à l'intérieur de la ruche. La pastille métallique émet dans la quasi obscurité de la ruche des rayons lumineux ; peut-être moins dans celles à bâtisse chaude que dans celles à bâtisse froide.

Des faits, j'en aurais certainement une centaine à narrer ; mais je me contenterai de vous en citer quelques-uns seulement.

En 1945, je dus aller visiter une ruche à Savigny. En arrivant, je trouve M. C. faisant longue mine. Je m'informe. Pensez, me dit-il, j'ai introduit dans cette ruche une reine marquée en rouge ; elle a été tuée et remplacée. En visitant la ruche, nous trouvons une très belle reine ; c'était toujours la reine reçue ; mais la pastille métallique était tombée. Cette dernière fut retrouvée sur le plateau. Ce cas fut observé plus de vingt fois dans des ruchers différents : la pastille ne tient pas.

En 1946, j'étais dans un rucher, au pied du Jura. Mon ami me fait visiter sa ruche N° 2, où il avait introduit une reine marquée en vert. Je trouve une toute jeune reine. Devant la ruche, sur le sol, se trouvait la reine introduite trois semaines auparavant, morte, cela va sans dire. De l'estampille, il n'en restait qu'un tiers à peine, présentant une véritable dentelure, pareille à celle d'une scie circulaire.

En 1947, j'ai introduit tant chez moi que chez des amis, trois reines marquées à la pastille métallique, reines de premier choix, et pourtant aucune ne fut acceptée plus d'un mois ; elles furent retrouvées devant les ruches, la pastille mordillée.

Il y a quelques jours à peine, soit le 28 avril 1948, j'ai visité le rucher de M. G. P... Selon ses constatations, dans une ruche, la reine avait au début bien pondu, mais après quelques semaines, M. P. s'aperçut que les abeilles étaient toujours à cheval sur le dos de cette reine. De près, elle semblait avoir quatre ou cinq ans, ses ailes étaient frangées, elle avait été malmenée ; pourtant, elle n'avait que neuf à dix mois. En outre, de sa pastille blanche, il ne restait qu'un fragment.

Je n'allongerai pas ; quoique ce serait par dizaines d'exemples de ce genre que je pourrais vous entretenir pour montrer les inconvénients et les dangers qu'offre le marquage des reines avec la pastille métallique.

J'ai commencé à marquer des reines en 1914 avec des couleurs d'une trousse provenant d'une bonne maison ; mais ayant eu des résultats médiocres, j'ai abandonné ce genre de marquage. En 1930, j'ai adopté le système préconisé par feu Auguste Lassueur, système qui m'a toujours donné entière satisfaction. Il y a quelques années, j'avais repris le marquage à la pastille métallique, je l'ai abandonné définitivement, vu ses dangers, pour reprendre le marquage des reines à la couleur à base d'acétone et celluloïd.

Les premiers vernis étaient à base d'éther ; ce fut peut-être la cause d'insuccès ; les pastilles lumineuses sont faites de feuilles d'étain collées sur papier de soie... Cela ne tient pas et si les abeilles d'une colonie acceptent une reine marquée avec une pastille métallique, c'est vraiment une exception, il ne faut pas en faire une règle.

Le jour où un fabricant mettra sur le marché des feuilles d'étain de couleur mate, qui seront tout aussi visibles, je reviendrai peut-être à ce genre de marquage.

Pour finir, deux mots à l'intention de M. Fleury, qui a vu juste dans cette question de marquage. Je ne lui ferai qu'un reproche, bien amical d'ailleurs, c'est de ne pas écrire plus souvent dans notre *Bulletin*.

L. M.-B.

Grande cérémonie apicole en France

Angelloz-Nicoud

Le dimanche 11 avril, de nombreux apiculteurs et apicultrices, en autos et autocars, se réunissaient sur la Place Bellecour, à Lyon, pour se diriger à St-Didier-sous-Riverie et à Larajasse où devait avoir lieu l'inauguration de la stèle commémorative couverte par souscription publique, pour honorer la mémoire de l'éminent apiculteur, M. Angelloz-Nicoud.

C'est grâce à l'initiative de M. Thoviste, le dévoué secrétaire du « Rucher Lyonnais » et promoteur de cette fête qu'une telle entreprise a pu être menée à bien jusque dans les moindres détails.

Le départ de Lyon eut lieu à 8 h. 30, pour Larajasse, avec arrêt à St-Didier-sous-Riverie où, avec le concours de la municipalité et de la fanfare communale, une gerbe de fleurs fut déposée sur la tombe d'Angelloz.

Après une minute de recueillement, la caravane poursuivit sa route jusqu'à Larajasse, petite localité des monts lyonnais où Angelloz a passé la plus grande partie de son existence à travailler et à étudier les maladies des abeilles.

Ce fut encore une réception par la municipalité de Larajasse puis, au son de la fanfare, le cortège précédé des enfants des écoles et des autorités locales, se rendit devant la maison du savant apiculteur.

Angelloz était un modeste. La plaque en marbre, sur laquelle est sculptée une ruche avec l'inscription suivante : « Ici vécut un ami des abeilles, Angelloz-Nicoud, 1885-1932 », est scellée sur sa maison de campagne fort simple, mais qui ne manque point de charme. Baignée dans la verdure, égayée par les chants des oiseaux et par le bourdonnement des abeilles (les ruches d'Angelloz existent encore), on respire en cet endroit, non seulement les parfums de l'herbe fraîche et des fleurs, mais aussi cette poésie champêtre à laquelle on ne peut rester insensible.

C'est dans ce cadre souriant de la nature que fut évoquée la vie et l'œuvre d'Angelloz. Les autorités du pays, les amis du défunt, plusieurs personnalités apicoles et les représentants des services vétérinaires du Rhône prirent la parole pour relater la volonté de l'homme qui, terrassé par la maladie et obligé de rester plusieurs années étendu sur une planche, trouva moyens de faire les études d'herboriste. Plus tard, quand il pensait que tout irait pour le mieux, son rucher fut atteint d'une maladie encore inconnue, c'était l'acariose. Angelloz n'a jamais désespéré. Avec des moyens de fortune et plus tard, armé de son microscope, il lutta de toutes ses forces contre l'épidémie.

C'est lui qui le premier, sans compter ni son temps, ni sa peine, organisa la lutte contre les maladies des abeilles. Il vulga-

risa le traitement au salicylate de méthyle contre l'acariose et publia un ouvrage remarquable par sa simplicité : » Les maladies des abeilles ». Cet ouvrage sera prochainement revu et corrigé par un de ses amis, M. Aimé.

Un repas clôtra cette cérémonie et l'on se sépara après avoir pris connaissance d'une lettre du Dr Morgenthaler où il exprime ses regrets d'être empêché de venir à cette manifestation.

P. Cavin.

L'œuvre modeste mais utile d'Angelloz-Nicoud ne le fut pas seulement pour nos amis de France, car nombreux sont les Suisses romands qui ont lu et médité son traité sur « Les maladies des abeilles ».

La Société romande s'associe à l'hommage qui a été rendu à cet apiculteur distingué le 11 avril dernier. *La rédaction.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture du Jura-Nord

Notre section a tenu son assemblée annuelle à Delémont, le dimanche 13 avril, au restaurant Central, où plus de cent apicultrices et apiculteurs se sont retrouvés dans une atmosphère de franche cordialité.

Les comptes de l'année 1947, accusant un léger déficit consécutif aux frais occasionnés par la lutte contre les maladies, ont été acceptés et le secrétaire-caissier, M. P. Schaller, vivement remercié pour son excellent travail.

Ensuite, le président, M. L. Gassmann, a présenté un rapport très détaillé sur l'année 1947, ainsi que sur la situation de la section.

Puis M. Læderach a donné lecture de son rapport annuel sur l'état sanitaire des ruchers ; l'inspecteur conclut en sollicitant la collaboration volontaire de chacun dans la lutte qu'il mène avec conscience et dévouement contre les nombreux ennemis des abeilles. Son appel à la vigilance a été entendu et ne sera pas oublié.

Par acclamation, le comité est réélu pour une nouvelle période de deux ans, à l'exception de M. Cuenin, démissionnaire, qui est remplacé par M. Jeanguenat, Glovelier. MM. Riard et Billieux sont désignés comme vérificateurs des comptes.

Activité de la section : Un cours pratique d'apiculture est organisé dans le Val-Terbi, à la demande des apiculteurs de cette région dont M. Fr. Fleury est le très actif représentant au sein du comité. La direction du cours est confiée à M. J. Etique.

Pour maintenir le contact avec la montagne, une séance régionale est prévue à Lajoux, M. Læderach y parlera des maladies des abeilles et le président de questions générales.

Les membres sont rendus attentifs au changement survenu au sein de la Fédération jurassienne. (Voir à ce sujet la communication parue sur le *Bulletin* No 4, du mois d'avril.)

Pour rattraper le temps perdu pendant la guerre et afin de donner aux membres de notre section l'occasion de se renseigner utilement sur les découvertes de l'apiculture moderne, une assemblée sera convoquée dans le courant de l'automne 1948.

Après cette partie administrative rondement menée, le président donna la parole à M. le Dr Zimmermann, de Genève.

Pendant plus d'une heure, le conférencier captiva l'attention de l'auditoire en traitant d'une manière claire et attrayante, un sujet difficilement

assimilable. « Reproduction et hérédité chez l'abeille. » Ce savant et fort intéressant exposé fut rendu plus concret par la projection de nombreux clichés.

Le conférencier fut chaleureusement remercié et avec le président nous disons à M. le Dr Zimmermann : à la prochaine fois.

En fin d'assemblée, il a été remis à MM. Etique Joseph, Fähndrich J. et Willemin J., les traditionnels diplômes et gobelets pour 35 années de fidélité à notre section et à la Romande. Le président sut trouver les paroles de circonstance pour féliciter et remercier les trois jubilaires.

C'est aux accents d'un vivat juvénile, entonné par un vétéran, le père Lovis, que cette belle assemblée fut levée.

Un apiculteur.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Dimanche 25 avril, a eu lieu à l'hôtel du Jura-Simplon, à Porrentruy, l'assemblée annuelle de la société. On y comptait plus de 200 personnes. M. L. Goffinet a ouvert la séance souhaitant la bienvenue à tous les présents, salua spécialement M. et Mme Aria, président de la section du territoire de Belfort, le vice-président, M. Décotte, ingénieur, M. et Mme Halm, M. Vanner, de Seloncourt, ainsi que M. J. de Beaumont, professeur à l'Université de Lausanne, qui, pendant plus d'une heure, entretint l'assemblée sur le langage des abeilles. Sa causerie fut suivie avec beaucoup d'intérêt par tous les participants ; le président remercia chaleureusement le conférencier pour son magistral exposé, instructif, et captivant, tout en lui souhaitant un heureux retour à Lausanne.

Le film : « La cité des abeilles », fut projeté sur l'écran de l'hôtel Terminus. Chacun a pu admirer la vie des abeilles, le travail dans la ruche, leur façon de butiner les fleurs ou la présence est indispensable pour la bonne fructification des arbres. Selon le Dr Kobel, pour que les vergers produisent une récolte normale, il faut deux colonies par hectare arborisé. Dans son rapport, le président fit l'éloge de M. Schumacher, rédacteur, vice-président et caissier de la Romande, décédé à l'âge de 70 ans. M. A. Loriol, secrétaire-caissier, a annoncé à l'assemblée que 31 nouveaux membres demandent leur admission dans la section, et présenté les comptes qui sont dans un état parfait, la balance indique une augmentation chaque année, ce qui a donné le sourire aux lèvres des apiculteurs qui ont adressé des remerciements mérités au caissier. L'inspecteur, M. Henri Pellaton, fait un tour d'horizon sur l'état sanitaire des ruchers et a précisé que la loque était en régression, selon les renseignements obtenus, il est prouvé que cette terrible maladie est arrivée en Ajoie par l'importation et le transport des colonies.

Le président a rappelé qu'il est sévèrement interdit de déplacer des colonies d'une localité dans une autre sans autorisation, tout essaim ou colonie provenant d'un autre district ou canton doit être accompagné d'un certificat de santé qui sera délivré par l'inspecteur cantonal. Il a cité le nom d'un apiculteur qui a été condamné à 1000 francs d'amende pour avoir déménagé ses colonies sans autorisation.

La parole fut donnée à M. Aria, président des apiculteurs belfortains. Il a dit le plaisir de se retrouver sur sol helvétique et d'apporter aux apiculteurs suisses le salut de ses collègues français ; il remercia les Suisses pour l'aide désintéressée apportée à leurs collègues dépourvus de tout, pour remonter leurs ruchers décimés par les envahisseurs. M. Aria adressa un merci spécial à M. Goffinet, président de la Section d'Ajoie, qui, le 4 avril, sur la demande de ses collègues, donna une conférence à la Maison du peuple à Belfort ; causerie qui fut vivante, très riche en observations, alimentée par beaucoup d'expérience personnelle et sera très utile à tous les apiculteurs. Enfin, le président remit le gobelet traditionnel en adressant quelques bonnes paroles à M. Joseph Saunier, retraité à Cornol, pour sa fidélité à la Romande pendant 35 ans.

Avant de lever la séance, le secrétaire M. A. Loriol, a annoncé à l'assemblée qu'il lui restait un devoir agréable à remplir, et remit à M. Goffinet, président, un superbe souvenir avec inscription. Dans son allocution, M. Henri Broquet spécia à que le président avait refusé toute indemnité pour le travail extraordinaire et délicat qu'il a fourni pendant ces dernières années pour lequel il mérite la reconnaissance sans réserve de tous les apiculteurs.

Cette petite cérémonie fut soulignée par de vifs applaudissements, après que M. Goffinet eut exprimé ses remerciements, mais non sans quelque émotion bien compréhensible. Le 25 avril fut une des plus belles et intéressante journée que nous avons vécues et restera gravée dans la mémoire de tous les participants.

B.



Rucher Staudenmann, Gimel

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 14 juin 1948, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *L'insémination artificielle des reines est-elle profitable ?*

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

1. Les membres qui désirent participer à la fête de la Romande à Sierre, en Valais, les samedi 3 et dimanche 4 juillet prochains, sont priés de se faire inscrire jusqu'au 15 juin prochain. Se renseigner sur le programme définitif. Il ne sera envoyé aucune circulaire.

2. Se faire inscrire également pour les boîtes à miel.

3. Les inscriptions seront remises au président à Chézard. *Le comité.*

Section „Le Chamossaïre“, Bex et environs

Forte d'une quarantaine de participants, notre section a fait son habituelle sortie de printemps ce dimanche 9 mai.

Après avoir admiré les 35 belles colonies de notre ami, M. Machoud, élé-

garnement disposées sur l'ancien tennis de la Villa des Bains, l'essaim suant, soufflant prit le chemin de Lavey par le Châtel et la Pâtissière. Là nous attendaient nos collègues, MM. Bonjour et Freymond. Au rucher de M. Bonjour, nous pûmes contempler des hausses pleines de ce « blond et onctueux nectar », pour employer le terme cher à notre ami M. Soavi.

M. Moreillon, notre président, en termes bien sentis, sut remercier Mme et M. Freymond pour leur touchante réception ainsi que M. Bonjour pour son excellent « Coursec » qui coula jusqu'à hausses pleines et contribua à délier les langues.

Que nos amis de Lavey soient encore ici remerciés sincèrement.

À l'unanimité des membres présents, il fut décidé la participation de la section à la fête de la Romande qui coïncide avec les fêtes du Rhône à Sierre, les 3 et 4 juillet.

Section d'Erguel-Prévôté

Réunion de groupe à Eschert le 2 mai. Le temps étant favorable, environ 35 apiculteurs s'y rendirent, alléchés sans doute par la démonstration qu'allait nous faire M. Schneider du Liebefeld, sur le traitement de l'acariose aux vapeurs de soufre. La partie théorique et pratique de ce traitement se déroule au rucher gauche. Puis c'est la montée à Eschert ; visite de quelques ruchers dont on admire, en particulier, celui fabriqué et alentours agencés avec goût par son propriétaire, Jean Schuegg.

Au travail, l'on vit notre président et quelques participants, en particulier le facteur Christe qui opère avec maîtrise et calme, et pendant tout ce temps, M. Schneider donne explications et « tuyaux ».

A table, l'on vit tout le monde faire honneur à la généreuse collation offerte par M. D. Schuegg. Puis c'est la rentrée ; merci encore à M. Schneider ; à M. Jeker de nous avoir procuré un spécialiste apicole, ce qui rend les réunions plus intéressantes à tous les participants. *B.*

Société d'apiculture de Lausanne

Le *Bulletin* du mois de mai invite les apiculteurs à la « Fête de la Romande », à Sierre, les 3 et 4 juillet et à la journée des apiculteurs vaudois, à Morges, à fin juillet.

La société lausannoise désire que ses membres puissent prendre part à ces manifestations, auxquelles elles souhaite plein succès. Elle renonce donc à l'organisation d'une journée de section et renvoie son assemblée statutaire d'été au mois de septembre : les prévisions de récolte ne se montrant jusqu'ici d'ailleurs guère favorables.

Le comité, dans l'intention de faciliter la participation à la Fête de la Romande, fera établir un billet collectif Lausanne-Sierre et retour. Il demande que les inscriptions lui parviennent avant le 1er juillet, à l'adresse de M. Subilia, Avenue du Grey 15, Lausanne. Les demandes, après le délai fixé ne seront pas acceptées.

Pour le contrôle du miel, adresser les inscriptions à M. Charles Jaquier, à Bussigny s/ Morges. *Le comité.*

Côte neuchâteloise

Réunion le dimanche 13 juin, à 14 h. 30, chez M. Constant Monnier, à Cornaux. Ordre du jour : Causerie de M. Porret, de Fresens, sur l'élevage des reines pour les besoins du rucher. Récolte du miel, démonstration des divers instruments utilisés pour désoperculer les cellules remplies de miel.

Section de Saint-Maurice

L'assemblée annuelle de 1948 a eu lieu, le 16 mai, à Salvan, avec une participation d'une vingtaine de membres. Lecture du protocole et nomination du nouveau comité, l'ancien étant démissionnaire irrévocablement.

Président : Jacquier Marc, Salvan ; vice-président : Crittin Marcel, St-

Maurice ; secrétaire : Painnatier C., Vernayaz ; membres : Jordan Henri, Evionnaz et Roux Ph., Châtelard.

Le nouveau président tient à remercier MM. Rey-Bellet et Chambovey, soit l'ancien comité, pour le dévouement témoigné à notre société. La séance administrative terminée, nous eûmes le plaisir de voir le film : « La vie des abeilles », de Fischer, puis ce fut la réception arrosée d'un excellent Fendant, par la Commune de Salvan. Qu'elle en soit remerciée.

Fédération vaudoise d'apiculture

Assemblée de la Fédération vaudoise à Morges

La journée de la Fédération vaudoise prévue en juillet, sera reportée en août pour ne pas être trop rapprochée des journées de la Romande à Sierre. Retenir la date du dimanche 22 août.

Section du district de Martigny

Assemblée générale le dimanche 6 juin, à 13 h. 30, à l'hôtel de ville de Martigny.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. Rapport annuel ; 3. Compte ; 4. Nominations statutaires ; 5. Divers. 6. Conférence de M. Alex. Rithner : « Maladies des abeilles » ; 7. Visite de ruchers. *Le président.*

Section de Nyon

Lors de l'assemblée du printemps, quarante mains se sont levées pour demander l'organisation d'une course en autocar en Gruyère.

Votre comité a examiné la question de près et choisi la date du dimanche 15 août 1948 pour cette sortie.

L'itinéraire sera le suivant : Départ de Nyon-route du lac jusqu'à Cully, ensuite : route de la Corniche-Chexbres-Chardonne-Châtel-St-Denis-Semsales-Vaulruz-Bulle-Broc-Lac de Montsalvens (barrage)-La Valsainte (couvent)-Charmey-Broc-Gruyères (pique-nique ou dîner). Après le café, visite du château et retour par : Montbovon-Rossinière-Les Moulins-L'Etivaz-Col des Mosses (alt. 1448 m.)-Le Sépey-Aigle-Villeneuve et route du lac.

Autocar de la maison Louis à Nyon, prix fr. 15.— par personne.

Pour donner suite au désir de quelques intéressés, nous avons choisi un menu pour le repas de midi, qui pourra être servi à l'endroit du pique-nique, pour le prix de fr. 5.— service compris. Menu : Potage du jour — Côtelette de porc maison — Garniture aux légumes de saison — Pommes maître d'hôtel — Salade — Dessert : Crème de montagne avec meringues ou glaces panachées.

Cette course est en tout premier lieu réservée à nos membres et à leurs familles. Le nombre de place étant limité, les inscriptions accompagnées du montant d fr. 15.—, resp. fr. 20.— par personne, seront prises en considération dans l'ordre d'arrivée.

Adresse : J. Luthi, Ch. Mafroi 2, Nyon.

Nous comptons sur une prompte réponse de la part des intéressés.

BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque, par suite du décès de M. Schumacher, a été transférée à Fribourg. Ce transfert a nécessité une interruption dans le service du prêt des livres. Toutefois, dès maintenant, le service régulier des envois de livres aux membres est repris. Les demandes doivent être adressées au soussigné.

Jos. DIETRICH, rue Grimoux 12, Fribourg.

12 BONNES RUCHES avec la récolte, maisonnette démontable avec buffet à cadres, ruchettes et matériel divers, à vendre en bloc.

S'adresser à A PEROTTI, Gare 19, Couvet (Ntel).

Ruches pastorales

Coussins-nourrisseurs

Cadres

Articles en bois

Feuilles gaufrées

Echange de cire brute et de vieux rayons

P. TORNAY & FILS, constructeurs-apiculteurs, Orsières.

Prix-courant franco.

Reines sélectionnées 1948

souche « Sarine », provenant de colonies sérieusement observées et fécondées à la station de fécondation 109, au prix officiel de fr. 20.—. Après le 15 juillet, reines fécondées au rucher à fr. 12.—. — *Jean Schneuwly*, éleveur, Guin (Fbg).

Etabl. d'apic. CH. JAQUIER, Bussigny

Ruches D.-T. et D.-B., avec plateau à tiroir, très commode pour le nettoyage complet, à fr. 76.—. Toutes pièces détachées, enfumoirs américains, deux grandeurs, D 0.10 et 0.08, voiles, etc., aux meilleurs prix. Cire gaufrée, cellules normales, à fr. 9.30 le kg.. Gaufrage façon de cire en pain, fr. 2.20 le kg. Refonte de vieux rayons et gaufrage, à fr. 3.70 le kg. Achat de cire contre travail. La cire de chaque client est fondue séparément. Pas de commerce d'abeilles. — Tél. 4 31 56.

OIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)
garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales. Nombre de cellules pour seauvin : 660, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 620, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fente de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HANI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER

MARTHERENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 76.—, rabais par plusieurs pièces. Cadres non montés, le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B. depuis fr. 70.—.

LIBRAIRIE APICOLE - Caillas :

L'apiculture à grand rendement par les méthodes modernes. — *Perret-Maisonneuve* : L'apiculture intensive et l'élevage des reines. — *Alphandéry* : Un rucher naît. — *Dugat* : La ruche gratté-ciel. — *Bertrand* : La conduite du rucher. — *Angelloz-Nicoud* : Les maladies des abeilles. — *Granger* : Les maladies des abeilles. — *Delpéré* : L'élevage des reines. — *Durand* : L'introduction des reines. — *de Layens* : Cours complet d'apiculture. — *Mäterlinck* : La vie des abeilles. — En vente chez *Alexandre RITHNER, Monthey*.

A cause de changement de système, j'offre à vendre en D.T. une dizaine de *RUCHES* usagées, huit hausses bâties, cadres de hausses et un certain nombre de chasse-abeilles et cadres vides, matériel sain. Reines à fr. 15.—, nuclei. *Ch. Thiébaud, Beaurégard 24, Cormondrèche (Ntel)*.

Toujours des

NUCLÉI

à vendre, sur 3 cadres D. B., fr. 60.—. Tout l'été il y en aura et depuis le 20 mai. — *Jaunin, Brent sur Montreux*. Tél. 5 12 69 ou carte avec réponse.

GRAINES POUR PRAIRIES MELLIFÈRES

Mélange de nombreuses plantes mellifères annuelles et vivaces convenant à tous les terrains et fleurissant dès la première année. Semer au printemps ou en été dans un terrain bien préparé, à raison de 500 gr. à la volée pour 100 m². La première coupe se fera après la floraison de la moutarde, puis à volonté. La portion de 500 gr. se vend fr. 5.— (port et emballage compris) par

BRUNO RÖETHLISBERGER « Vers le Fruit parfait »

WAVRE (Ntel) Tél. (038) 7 54 69 Chèques post. IV 1415